

REGLEMENT DE JEU

Grand jeu Facebook Galeries Lafayette Voyages/Kuoni

La société **GALERIES LAFAYETTE VOYAGES**, SARL au capital de 3 411 200 € dont le siège social est sis 27 rue de la Chaussée d'Antin 75446 Paris Cedex 09 – RCS Paris B 315 710 251 - Licence d'agence de voyages IM 075100205 - Membre du SNAV - Garantie financière HSBC France

Et la société **TRAVEL LAB SAS** au capital de 12 507 027€ dont le siège social est sis : 22 Rue Dieumegard 93407 Saint-Ouen Cedex - RCS Bobigny 542 078 431 – Licence d'agent de voyages IM 093 100 010 - Garantie Financière APST - Assurance RCP MMA IARD

Organisent un jeu intitulé « Grand Jeu Facebook « Quel Voyageur êtes-vous ? » » qui se déroulera du 1^{er} au 22 aout 2014 sur la page Facebook Galeries Lafayette à

<https://www.facebook.com/galerieslafayette?fref=ts>

Le jeu n'est pas sponsorisé par Facebook.

ARTICLE I - PARTICIPANTS

Le jeu est ouvert gratuitement, sans obligation d'achat, à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, disposant déjà du matériel et d'une liaison permettant un accès à Internet, à l'exception du personnel du Groupe Galeries Lafayette et de Travel Lab SAS, des démonstrateurs, et de leurs familles, ou toute autre personne vivant avec ces personnes sous le même toit, ainsi que des collaborateurs de SCP Simonin - Le Marec - Guerrier, Huissier de Justice à Paris 9, dépositaire du règlement, et de leurs familles et ce sous peine d'élimination d'office.

ARTICLE II – MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer à ce jeu, il suffit :

- de se connecter sur la page Facebook Galeries Lafayette

<https://www.facebook.com/galerieslafayette?fref=ts> entre le 1er aout 2014, 8h00 et le 22 aout 2014, 00h00

- de liker la page Facebook Galeries Lafayette

- de répondre aux questions du quizz « Quel voyageur êtes-vous » pour découvrir son profil voyageur : « Aventurier », « Nature Lover » (amoureux de la nature), « Beach boy/girl », « Happy in the city ».

- à l'issue du quizz, de cliquer sur le bouton « je joue » pour tenter de gagner le voyage correspondant à son profil

- de remplir le formulaire d'inscription qui apparaîtra sur l'écran,

Aucune demande d'inscription par courrier ou par téléphone ne sera acceptée. Tout formulaire incomplet, inexactement rempli (sauf champs facultatifs), indéchiffrable ou raturé sera considéré comme nul.

La société organisatrice se réserve le droit d'annuler le compte de ce joueur et de lui interdire l'accès au service.

Cette annulation et/ou interdiction ne donnera droit à aucune forme de dédommagement.

La participation au jeu est limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse postale) et par canal de jeu. L'enregistrement de plusieurs formulaires de participation par des personnes d'un même foyer entraînera l'annulation de tous les formulaires en cause.

Les participants s'engagent à ne pas utiliser des pseudonymes qui pourraient choquer les autres joueurs ou utiliser des expressions propres à être reçues comme des agressions verbales par les autres joueurs.

ARTICLE III - TIRAGE AU SORT

Un tirage au sort sera effectué par Galeries Lafayette Voyages le mardi 2 septembre 2014 et déterminera le gagnant du jeu parmi l'ensemble des formulaires enregistrés et dûment remplis.

ARTICLE IV – DOTATION MISES EN JEU

Il n'y a qu'1 seule dotation à gagner (1 seul gagnant qui remportera un **voyage** pour 2 **personnes**) mais 4 possibilités de dotation selon le profil voyageur du client. La dotation remportée dépendra du profil voyageur du gagnant.

Dotation mise en jeu :

1. **Profil « Aventurier » :** 1 Circuit K, l'essentiel du circuit by Kuoni au Costa Rica «Eldorado Verde» 10 jours/ 8 nuits au départ de Paris pour 2 personnes d'une valeur totale de 4000€
 - Validité du lot : valable sur le départ du 14 novembre ou du 28 novembre 2014 ou du 09 janvier 2015 ou du 16 janvier 2015 ou du 23 janvier 2015 (dernier départ), sous réserve de disponibilités au moment de la demande de réservation, de la garantie du départ choisi en fonction du minimum de participants requis et de l'accord des prestataires partenaires.
 - Conditions : Ce lot n'est ni modifiable, ni cessible, ni échangeable, il est soumis aux conditions générales et particulières de vente des brochures « K, l'essentiel du circuit by Kuoni » 2014/2015.
 - Ce lot comprend :
 - . Le transport aérien Paris/San José/Paris via Madrid sur vols réguliers IBERIA en classe économique (exclusivement sur la base des sièges en stock groupe) et les taxes aériennes/sécurité
 - . Le circuit en groupe en véhicule climatisé, les transferts, les droits d'entrées dans les musées et les sites visités selon le descriptif du programme des brochures « K » 2014/2015 avec à destination les services d'un guide local parlant français
 - . L'hébergement en chambre double en hôtels et Lodge de catégorie 3 et 4 étoiles (norme locale) incluant la pension complète du petit déjeuner du 2ème jour au déjeuner du 9ème jour.
 - Ce lot ne comprend pas :
 - . Les frais d'acheminement pour se rendre à l'aéroport parisien de départ/de retour

- . Les boissons, les dépenses et extra de nature personnelle, les pourboires usuels
- . Les repas, visites et excursions facultatives non prévus au programme
- . Les activités sportives payantes, les soins en spa
- . Les éventuels frais de vaccination
- . Les frais d'obtention d'un passeport valable plus de 6 mois après la date de retour en France (pour les ressortissants français)
- . Aucune assurance (assistance rapatriement, bagages, annulation avant le départ etc...).

2. **Profil « Nature Lover »** : 1 Circuit K, l'essentiel du circuit by Kuoni «Karibuni Africa» au Kenya 10 jours/ 7 nuits au départ de Paris pour 2 personnes d'une valeur totale de 4000€

- Validité du lot : Départ le 28 septembre 2014 ou le 16 novembre 2014 uniquement (dernier départ), sous réserve de disponibilités au moment de la demande de réservation, de la garantie du départ choisi en fonction du minimum de participants requis et de l'accord des prestataires partenaires.
- Conditions : Ce lot n'est ni modifiable, ni cessible, ni échangeable, il est soumis aux conditions générales et particulières de vente de la brochure « K l'essentiel du circuit by Kuoni » 2014.

➤ Ce lot comprend :

- . Le transport aérien Paris/Mombasa/Paris via Addis Abeba sur vols réguliers ETHIOPIAN Airlines en classe économique (exclusivement sur la base des sièges en stock groupe) et les taxes aériennes/sécurité
- . Le circuit en groupe en minibus (6 passagers maximum), les transferts, les droits d'entrées dans les réserves visitées selon le descriptif du programme de la brochure « K » 2014 avec à destination les services d'un chauffeur-guide local parlant français du 2ème au 6ème jour
- . L'hébergement en chambre double en hôtels, lodges et camp de catégorie 3 et 4 étoiles (norme locale) incluant la pension complète du dîner du 2ème jour au petit déjeuner du 6ème jour, puis la demi-pension à l'hôtel Travellers Beach à Mombasa du dîner du 6ème jour au petit déjeuner du 9ème jour
- . Les frais d'obtention du visa d'entrée au Kenya (pour les ressortissants français uniquement)

➤ Ce lot ne comprend pas :

- . Les frais d'acheminement pour se rendre à l'aéroport parisien de départ/de retour
- . Les boissons, les dépenses et extra de nature personnelle, les pourboires usuels
- . Les repas, visites et excursions facultatives non prévus au programme
- . Les activités sportives payantes, les soins en spa
- . Les éventuels frais de vaccination
- . Les frais d'obtention d'un passeport valable plus de 6 mois après la date de retour en France (pour les ressortissants français)
- . Aucune assurance (assistance rapatriement, bagages, annulation avant le départ etc...)

3. **Profil « Beach boy/girl »** : 1 séjour à l'île Maurice à l'hôtel VERANDA Pointe aux Biches 9 jours/ 7 nuits au départ de Paris pour 2 personnes d'une valeur totale de 4000€

- Validité du lot : Du 19 septembre 2014 au 23 janvier 2015 (dernier départ), hors périodes de vacances scolaires toutes zones confondues, hors ponts et sous réserve de disponibilités au moment de la demande de réservation et de l'accord des prestataires partenaires.
- Conditions : Ce lot n'est ni modifiable, ni cessible, ni échangeable, il est soumis aux conditions générales et particulières de vente de la brochure Sables de Kuoni 2014/2015.
- Ce lot comprend :

. Le transport aérien Paris/Maurice/Paris sur vols réguliers AIR MAURITIUS en classe économique (exclusivement sur la base des sièges en stock groupe) et les taxes aériennes/sécurité

. Le séjour de 7 nuits base chambre double catégorie Comfort en formule tout compris à l'hôtel VERANDA Pointe aux Biches de catégorie 3 étoiles sup (norme locale)

. Les transferts arrivée et départ à l'île Maurice en service regroupé.

Ce lot ne comprend pas :

. Les frais d'acheminement pour se rendre à l'aéroport parisien de départ/de retour

. Les boissons non incluses dans la formule tout compris

. Les dépenses et extra de nature personnelle, les pourboires usuels

. Les visites et excursions

. Les activités sportives payantes, les soins en spa

. Les éventuels frais de vaccination

. Les frais d'obtention d'un passeport valable plus de 6 mois après la date de retour en France (pour les ressortissants français)

. Aucune assurance (assistance rapatriement, bagages, annulation avant le départ etc...).

4. **Profil « Happy in the City »** : 1 séjour Vacances Fabuleuses « Loving New York » de 6 jours/ 4 nuits au départ de Paris pour 2 personnes à l'hôtel EDISON** sur la base d'une chambre double d'une valeur totale de 4000€

- Validité du lot : Départ le 12 septembre 2014 ou le 26 septembre 2014 ou le 3 octobre 2014 ou le 10 octobre 2014 ou le 24 octobre 2014 ou le 7 novembre 2014 ou le 21 novembre 2014 ou le 23 janvier 2015 (dernier départ) sous réserve de disponibilités au moment de la demande de réservation et de l'accord des prestataires partenaires.
- Conditions : Ce lot n'est ni modifiable, ni cessible, ni échangeable, il est soumis aux conditions générales et particulières de vente de la brochure VACANCES FABULEUSES USA CANADA 2014-2015.
- Ce lot comprend :

- . Le transport aérien PARIS/NEW YORK/PARIS sur vols directs AIR FRANCE ou DELTA AIRLINES ou AMERICAN AIRLINES en classe économique Tour Operateur de base (hors classe débordement).
- . Le séjour de 4 nuits à l'hôtel EDISON de catégorie 2 étoiles (ou similaire) sur la base d'une chambre double catégorie standard incluant les petits déjeuners américains au Coffee shop de l'hôtel.
- . Les transferts aéroport/hôtel/aéroport en navette à l'arrivée et au départ à New York.
- . 2 déjeuners et un dîner jazz, avec assistance en français et transferts.
- . Les visites mentionnées au programme en service regroupé avec guide local parlant français (voir descriptif en page 55 de la brochure VACANCES FABULEUSES USA CANADA 2014-2015)
- . Les taxes aériennes et sécurité, les éventuelles surcharges carburant.
 - Ce lot ne comprend pas :
- . Les éventuels frais d'acheminement pour se rendre à l'aéroport parisien de départ/de retour.
- . Les boissons, les dépenses et extra de nature personnelle, les pourboires usuels.
- . Les repas non prévus au programme.
- . Les visites/excursions non prévues au programme, les activités sportives payantes, les soins en Spa.
- . Les frais d'obtention d'un passeport individuel (les enfants devront posséder leur propre passeport) à lecture optique émis au plus tard le 25/10/2005 ou passeport électronique ou passeport biométrique (avec une validité de 6 mois après le retour en France recommandée) obligatoire pour se rendre aux Etats-Unis (pour les ressortissants français). Visa Etats-Unis obligatoire, obtenu par les gagnants pour tout passeport ancien modèle ou à lecture optique émis à compter du 26/10/2005.
- . Les frais d'obtention du formulaire ESTA obligatoire à l'embarquement le jour du départ (obtenu et payé par les gagnants sur Internet au plus tard 48h avant le départ / coût environ 12 € à ce jour)
- . Aucune assurance (assistance rapatriement, bagages, annulation avant le départ, etc.):

Le lot n'est ni modifiable, ni cessible, ni échangeable, il est soumis aux conditions générales et particulières de vente des brochures K, l'essentiel du circuit by Kuoni, Vacances Fabuleuses et Kuoni 2014 / 2015 marques exploitées par TRAVEL LAB SAS.

Si la dotation prévue n'est pas disponible au moment de la réservation, les organisateurs du jeu se réserve le droit de la remplacer par une autre dotation de valeur équivalente.

ARTICLE V – INFORMATIONS DES GAGNANTS

Le gagnant du lot susmentionné sera avisé par un agent de voyage Galeries Lafayette Voyages de son gain via le numéro de téléphone renseigné au moment de son inscription dans un délai de 5 jours

à compter du tirage au sort et décidera avec lui de sa date de départ en fonction des contraintes susmentionnées.

L'agent de voyage se mettra ensuite en contact avec Kuoni pour procéder à la réservation du voyage.

Il ne sera adressé aucun courrier ni aucun mail aux participants qui n'auront pas été sélectionnés.

ARTICLE VI – DONNEES PERSONNELLES

Les participants sont informés que les données personnelles les concernant enregistrées dans le cadre de ce jeu sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Chaque gagnant autorise gratuitement et par avance la société organisatrice à reproduire et utiliser par tout moyen écrit, parlé ou filmé son nom et prénoms à toutes fins publicitaires ou promotionnelles en relation avec le présent jeu, sans que cette utilisation lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de sa dotation.

Les renseignements communiqués par les participants, s'ils ont donné leur accord, pourront faire l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisés à des fins commerciales.

Seule la société organisatrice et son partenaire TRAVEL LAB SAS en cas d'acceptation seront destinataires des informations.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant, en écrivant à au 44 GALERIES LAFAYETTE – 44 GL – Correspondant CNIL – TSA 23 000 44-48 rue Châteaudun – 75 009 PARIS ou par email à l'adresse : correspondantcnil@galerieslafayette.com.

ARTICLE VII – REGLEMENT DE JEU

Le règlement est déposé chez la SCP Simonin - Le Marec - Guerrier, Huissiers de Justice Associés sis au 54 rue Taitbout, 75009 Paris, à laquelle est confié le contrôle du bon déroulement de sa mise en œuvre.

Le jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Les frais éventuels de participation au jeu générés par les coûts de connexion Internet seront remboursés sur simple demande écrite par courrier uniquement adressé à : GALERIES LAFAYETTE VOYAGES, 27 rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS.

Tous litiges pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement seront expressément soumis à l'appréciation souveraine des organisateurs et en dernier ressort à l'appréciation des Tribunaux compétents de PARIS

Il conviendra à cet effet de faire parvenir à la société organisatrice dans un délai de 30 jours calendaires après la fin du jeu, le cachet de la poste faisant foi, les informations suivantes :

- ses noms, prénom et adresse personnelle postale
- l'e-mail ayant servi à la participation
- la date, l'heure et la durée de connexion au site

- la copie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès auquel il est abonné, faisant apparaître la date et l'heure de ses connexions au site, un RIB ou RIP.

Une seule demande de remboursement pourra être présentée par envoi (même nom, même adresse, même adresse e-mail). Les frais liés aux photocopies des justificatifs seront remboursés sur la base de 5 centimes d'euros le feuillet sur simple demande formulée dans la demande de remboursement des frais de connexion et dans la limite d'un feuillet.

Le remboursement sera effectué par chèque ou par virement bancaire, au choix de la société organisatrice adressé dans les 4 semaines suivant la réception de la demande, après vérification du bien-fondé de la demande et notamment de la conformité des informations contenues dans la lettre de demande de remboursement par rapport aux informations enregistrées sur le formulaire d'inscription saisi sur le site. Le remboursement du timbre nécessaire à la demande de remboursement des frais de connexion ou de photocopie sera effectué sur demande au tarif lent en vigueur.

Par ailleurs, la société organisatrice ne sera tenue à aucun remboursement si la participation n'a pas été conforme au présent règlement ou si la demande n'a pas été faite dans les formes et délais indiqués.

ARTICLE VIII – CONDITIONS D'UTILISATION DES LOTS.

Les conditions d'utilisation des lots seront communiquées aux gagnants lorsqu'ils seront informés de leur gain. Notamment, il est précisé que les dates de séjours ne pourront être arrêtées qu'après réservation et selon les disponibilités. Les réservations ne pourront donner lieu à un changement à la demande du gagnant. Le voyage est valable jusqu'aux dates indiquées dans le descriptif du lot. Le voyage n'est pas cessible et les frais annexes sont à la charge des gagnants. Les sociétés organisatrices déclinent toutes responsabilités se rapportant aux prestations hôtelières offertes. De même, toutes prestations des dépenses annexes non expressément prévues dans la description du lot seront à la charge exclusive du gagnant.

ARTICLE IX - LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée en dernier ressort par les sociétés organisatrices. Il est précisé que, les sociétés organisatrices ont mises en place les moyens techniques nécessaires pouvant démontrer la participation ou la non-participation d'un internaute. Il est donc convenu que, sauf erreur manifeste, les données contenues dans les systèmes d'information des sociétés organisatrices ou de ses sous-traitants ont force probante quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au jeu.

ARTICLE X – RESPONSABILITE

La société organisatrice se réserve le droit d'interrompre, de reporter, de modifier, d'écourter, de prolonger ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne pourra être engagée

de ce fait. La société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et accidents qui pourraient arriver aux gagnants pendant la jouissance des lots ou qui pourraient affecter lesdits lots. La société organisatrice ne sera pas responsable en cas d'intervention malveillante, de problèmes de connexion, de problèmes de matériel ou logiciel, de perturbations extérieures à la société organisatrice qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu. Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique du jeu est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non-autorisée ou toute autre cause échappant à la société organisatrice celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu. De même, la participation à ce jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'internet, l'absence de protection de certaines données contre d'éventuels détournements ou piratages et contre les risques de contamination par d'éventuels virus circulants sur le réseau. Des additifs ou des modifications pourront éventuellement être publiés pendant le jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement et seront réputés en faire partie intégrante. Passé un délai de deux mois après la fin du jeu, aucune réclamation ne sera acceptée.

Fait à Paris, le 15 juillet 2014.